LES LAITIERS DÉTAILLANTS
de la Région de Lens ont manifesté contre la hausse du prix du lait

Pour protester contre les hausses successives du prix du lait par les grossistes, le Syndicat des laitiers détaillants de Lens et des environs avait organisé hier après-midi à **Lens** une imposante manifestation.

Le rassemblement eut lieu à 15 h sur le terre-plein de la place Roger-Salengro, et à 15 h. 30, la manifestation se mit en route. Trois voitures hippomobiles ouvraient la marche suivies par 38 camionnettes et autos. Une délégation des laitiers de la région lilloise s'était jointe à la manifestation.

Sur les glaces de leurs véhicules, les manifestants avaient collé des affiches sur lesquelles on lisait :

« Mamans, pour vos enfants, nous manifestons contre la hausse du lait » Ou :

« Mamans, fournissez-vous aux petits laitiers, qui ont lutte pour vous éviter la hausse ».

Dans le calme, la manifestation se déroula à travers l'avenue du 4-Septembre, les rues Emile-Zola, de Lille, Berthelot, de la Gare, Thiers, boulevard Basly, rue Porte-d'Arras, rue de Paris et place de la République où furent parquées les voitures.

Le service d'ordre était assuré par M. Lapouille, commissaire de police, l'inspecteur de la police spéciale Orsini, le brigadier Heems et quelques agents

Une délégation composée de MM. Verdonck Edouard, président ; Georges Duthoit secrétaire ; Duriez, trésorier ; Wandels, administrateurs du Syndicat de Lens et des environs, accompagnée de la délégation de **Lille**, fut reçue à la mairie, à 16 h. 45, par M. Cloiatre Dengreville, adjoint au maire, et M. Henri Mailly, secrétaire général adjoint de la mairie.

M. Dengreville excusa M. Maes, député-maire, retenu à Paris, et M. Duthoit donna lecture du cahier de revendications des laitiers qu'il remit au représentant du maire.

Le cahier des revendications

Ce cahier de revendications est ainsi conçu

« Le Syndicat des Laitiers détaillants de Lens et environs a Monsieur le Maire de Lens

» Nous avons l'honneur de vous informer que le Syndicat des Laitiers détaillants de Lens et environs, inscrit au repertoire departemental « Syndicats Professionnels » sous le N° 129, reuni en assemblee generale le jeudi 6 janvier 1938, au siege Hôtel Caron place de la Gare à Lens.

» Proteste energiquement contre les hausses successives du prix du lait (0.40 en 4 mois), dont les laitiers détaillants supportent tout le poids qui se traduit pour eux : par la mévente considérable qui leur est préjudiciable ; par un mécontentement général de la clientèle dont les possibilités d'achats sont liées à notre existence ; que notre corporation est digne d'interet et de considération et que nous croyons de bon droit de la défendre.

» Les laitiers détaillants protestent d'autre part contre les charges qui les écrasent et envisagent pour les aider les mesures suivantes :

» 1° Aménagement raisonnable des patentes ;

» 2° Création de licences de vendeurs qui limiteraient le nombre de laitiers au niveau actuel et empêcheraient la venue de concurrents déloyaux qui, seuls, detruisent le marche du lait ;

» 3° Analyses périodiques gratuites qui permettraient d'être fixe sur la qualité loyale et marchande du lait ;

» 4° La patente obligatoire pour les producteurs laitiers livrant à domicile et qui ne vendent pas exclusivement leurs produits .

» 5° Interdiction et suppression de tous les petits dépôts de lait (épiceries, alimentation generale, etc...) sauf pour les crémiers-laitiers, produits fermiers, à ce jour inscrits au Tribunal de Commerce comme tels

» Par votre intermédiaire, Monsieur le Maire de Lens nous sollicitons votre bienveillance pour nous accorder le concours de tous les representants de la population de notre région minière pour appuyer auprès des Pouvoirs competents notre cahier de revendications, et nous vous prions d'agréer l'assurance de notre profonde considération.

» Pour le Syndicat des Laitiers détaillants de Lens et environs.
» Le Secretaire : DUTHOIT. »

Un membre de la délégation appuya sur certains points, faisant remarquer que cette manifestation n'était nullement dirigee contre les petits cultivateurs. Il fit remarquer que la hausse était toujours menee par les mêmes organisations, les mêmes industriels laitiers, tant à Lens qu'à Lille. Il s'étonna que dans cette dernière ville le prix du lait avait été augmenté le 20 décembre, soi-disant qu'on ne pouvait pas attendre plus longtemps, alors que quinze jours plus tard on augmentait le lait à Lens. « Pourquoi, dit-il, la hausse ne s'applique pas partout en même temps, c'est ce qui révolte les petits laitiers ». Il signala que dans les depôts d'Arras le lait est vendu 1 60 le litre, alors qu'à Lens il vaut 1.80 en attendant de passer à 1.90. Pourquoi cette différence de prix d'une region à une autre ?...

Les délégués insistèrent pour que M. le Maire de Lens rassemble une délégation des laitiers de la region pour se rendre à la Prefecture.

M. Dengreville assura les laitiers qu'il transmettrait leurs desiderata à M. le Député-Maire et les assura qu'ils pouvaient compter sur l'appui du Conseil Municipal de Lens

La délegation se retira pour se rendre au Café Caron, place de la Gare, où les laitiers tinrent une réunion.

Les laitiers n'augmenteront pas le prix du lait

A l'issue de leur entrevue à la mairie de Lens, les laitiers detaillants se sont reunis à leur siège, place de la Gare.

Après une longue discussion tous les membres présents ont decide de continuer la vente, mais de ne pas augmenter le prix du lait, malgre qu'ils soient obliges de le payer plus cher aux producteurs.

En conséquence leurs clients continueront à payer 1 fr. 80 le litre de lait jusqu'à ce que M. le Préfet du Pas-de-Calais ait pris une décision

LA « GRÈVE ADMINISTRATIVE » DES MÉDECINS DU NORD

Ceux-ci exigent des assistés eux-mêmes le paiement des honoraires au nouveau tarif

Le Conseil général vient de rejeter la demande des médecins de l'Assistance publique qui reclamaient un salaire de 10 et 12 fr pour la consultation et la visite au lieu des 8 et 10 fr. jusque maintenant en vigueur

Le Federation des syndicats médicaux du Nord a tenu dimanche, sous la présidence de M. le professeur Vanverts, une réunion au cours de laquelle l'ordre du jour suivant a été voté :

« La Fédération des syndicats médicaux du Nord, considérant que le Conseil général s'est refusé à examiner dans sa reunion du 7 janvier la question du rajustement des honoraires des médecins de l'Assistance médicale gratuite.

» Décide que, à partir du 15 janvier 1938, les médecins de l'assistance medicale gratuite devront demander aux indigents le paiement comptant de chaque acte medical, conformement au tarif qui a été soumis à l'assemblée départementale : consultation 10 francs, visite à domicile 12 fr., indemnité kilométrique 1 fr. 20.

» La Fédération conseille aux assistés dénués de toute ressource de s'adresser à leur maire pour obtenir l'avance des honoraires.

» Elle déclare que si satisfaction ne lui est pas donnée pour le 31 janvier 1938, elle se verra dans l'obligation d'envisager d'autres mesures. »

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU NORD ACCORDE DES SUBVENTIONS AUX JARDINS OUVRIERS RURAUX

La Chambre d'Agriculture du Nord a décidé d'accorder, chaque année, un certain nombre de subventions d'encouragement, aux sociétés de jardins ouvriers de campagne de son département, en vue de développer l'activité de ces groupements

Sont considérées comme sociétés de jardins ouvriers de campagne les sociétés organisées dans les localités de moins de 5 000 habitants, ne constituant pas des centres industriels, et comptant au moins 50 % d'éléments ruraux parmi leurs membres. Il sera tenu compte, pour l'attribution des subventions, de la proportion des éléments ruraux au-dessus du minimum nécessaire de 50 % des membres.

En dehors des ouvriers agricoles, sont considérés comme « éléments ruraux », les artisans de campagne, le postiers et douaniers, et les petits détaillants ravitaillant principalement les populations rurales.

Les sociétés doivent, pour concourir, avoir un caractère nettemnt désintéressé, et ne poursuivre aucun but lucratif.

Les subventions sont destinées au développement des conférences, concours, et autre mode d'information et d'émulation.

Les sociétés remplissant les conditions ci-dessus énoncées pourront adresser leur demande de subvention au secrétariat administratif de la Chambre d'Agriculture du Nord, 60, rue de l'Hôpital-Militaire, à Lille, pour le 1er mars au plus tard.

La demande doit contenir :

1° Le nombre total des cotisations pour l'année en cours, avec indication détaillée du nombre des éléments ruraux ;

2° La population totale de la localité ;

3° Un exposé résumé de l'activité de la société (nombre de conférences, concours, récompenses obtenues, progression des effectifs, etc.) ;

4° Un engagement de fournir, au bout d'un an, à l'administration de la Chambre d'Agriculture, toutes justifications détaillées d'emploi de la subvention accordée.

Importante assemblée de l'Union Agricole d'Hazebrouck

L'Union Agricole d'Hazebrouck a tenu son Assemblee générale annuelle le Lundi 10 janvier 1938 à 9 h. 30, en la salle des Fêtes de la rue de l'Orphelinat à Hazebrouck, sous la présidence de M. Louis Desmarescaux, president de l'Union et de M. d'Hespel, president de la Federation agricole.

Au bureau avaient également pris place : MM. Louis Minne, Paul Charlet, Emile Walle, L. Vanderlynden, G. Moreel, Louis Podvin Aimé d'Hem ; vice-présidents, Outters, secrétaire ; L. Dequidt, trésorier de l'Union ainsi que MM. Dupont, Sion, Sagniez, des services de la Fédération et M. du Fretay, secrétaire de l'Association générale des Producteurs de Lin et de la Confédération Nationale des Producteurs de pommes de terre

Toutes les Associations étaient largement représentées par des délégués venus de toutes les communes de l'arrondissement et c'est devant une très nombreuse assistance que s'ouvrit la séance.

Allocution du Président

M. Louis DESMARESCAUX présente à l'Assemblée M. d'Hespel, président de la Fédération et M. du Fretay, secrétaire général de l'A.G.P.L. et de la C.N.P.P.T.

Puis il offre ses vœux à tous ceux qui contribuent au succès de l'Union et les remercie de leur collaboration. Il brosse un rapide tableau de la situation économique sociale et fiscale de notre région, et y trouve une raison majeure de redoubler d'espoir et de travail pour apporter la solution rapide à cette situation. Pour cela le premier principe est l'Union « Restons unis », dit-il, et sauvons par là la culture de notre arrondissement comme celle du pays. »

Puis il cède la présidence à M. d'Hespel, président de la Fédération.

Rapport du Trésorier

M. Lon DEQUIDT donne le budget de l'Union durant l'année écoulée qui, malgré les difficultés toujours plus grandes, n'est cependant pas deficitaire, puisque l'excédent de recettes apparaît pour une somme de 7.269 fr. 15.

En le remerciant M. d'Hespel sollicite l'appui de l'Union en faveur du Comité National douanier, très important pour étudier les questions économiques et notamment agricoles de notre pays.

Renouvellement partiel du Bureau

Les membres sortants : MM. L. DESMARESCAUX, OUTTERS ET MOREEL sont réelus à l'unanimité

Rapport de M. l'Abbé Outters

M. OUTTERS rappelle que l'Union, fondée en 1919, tient sa dix-neuvième assemblée generale. Son programme a été parfaitement rempli et c'est ce qui fait son succès comme on peut en juger par ses groupements.

Quarante-neuf syndicats et près de 3.000 syndiqués

Trente-neuf Caisses de crédit dont les dépôts, en dehors des dépôts à terme qui sont faits directement à l'Entr'aide atteignet huit millions 829 mille francs.

Caisses de crédit qui, avec l'Entr'aide ont assuré la mise en route de jeunes cultivateurs en même temps que la prospérité et l'indépendance des organismes d'achats et de vente des cultivateurs.

Le **service d'achats** de la Fédération a fourni aux associations de l'arrondissement plus de trois millions et demi de marchandises sans parler des six millions de marchandises sorties des centres de Caestre et de La Gorgue.

L'Essor agricole, la plus puissante coopérative de blé de France qui a écoulé en 1937 un million 30.000 quintaux de blé à beaucoup d'adhérents dans l'arrondissement. Les deux silos de Caestre et de La Gorgue comptent 1.533 coopérateurs et ont réceptionné en 1936 : 122.499 quintaux de blé qui ont été payés malgré de très large réserves et amortissements au prix de la taxe sans aucune déduction.

A ces deux silos va s'adjoindre un centre en gare de Bavinchove.

Les mutuelles incendie de l'arrondissement au nombre de 44, groupent 1.402 membres assurant 2.[illegible] millions de capitaux et malgre leurs primes sensiblement moins élevees que celles des compagnies elles ont reçu, l'an dernier, une ristourne de 30 %.

Les mutuelles accidents au nombre de 41, groupent 1.380 adherents.

Les quarante **Caisses locales d'assurances sociales** groupent 4.233 adherents

C'est un total de 249 groupements, soit cinq par commune.

L'**enseignement agricole** se développe chaque année dans l'arrondissement : cours d'agriculture dans les collèges libres d'Hazebrouck, Bailleul et Estaires ; cours de mecanique agricole d'Hazebrouck, cours par correspondance en particulier. Tous sont très florissants : 223 jeunes gens et presque autant de jeunes filles suivent ces derniers cours et reçoivent ainsi une formation solide pour leur tâche de demain.

M. l'abbe Outters passe ensuite en revue les questons qui ont preoccupe les cultivateurs durant l'année dernière :

L'**impôt sur les bénéfices agricoles** avec la substitution du bénéfice forfaitaire et il rappelle les directives données par la Fédération agricole.

Il s'étend plus particulièrement sur la question des allocations familiales entrées en vigueur en 1937. Tout le monde est d'accord sur leur necessite et sur l'urgence qu'il y a à les appliquer aux cultivateurs comme à leurs ouvriers.

Laissant à M. le comte d'Hespel, membre de la Chambre syndicale de l'Union nationale des Syndicats agricoles, le soin de donner la doctrine et les projets de cette union, il met les syndiqués en garde contre le mot d'ordre qui a été donné dans certains milieux aux agriculteurs : « De ne pas payer ou de payer directement les allocations familiales ».

Mot d'ordre qui s'il était suivi, atteindrait injustement les ouvriers et qui accentuerait l'exode des campagnes, si nuisible à la Flandre comme aux autres régions.

Mot d'ordre dangereux, à d'autres points de vue encore, notamment l'employeur qui, s'il payait directement, risquerait de devoir payer plus tard des arriérés aux caisses de compensation, sans deduction des sommes versees directement par lui.

Le mot d'ordre n'est, heureusement, pas suivi. La Caisse fédérale d'allocations familiales groupe 9.200 adherents dont 1.200 pour l'arrondissement d'Hazebrouck et les cotisations du premier trimestre 1938 rentrent plus rapidement qu'au début des trimestres precedents.

Lorateur termine en disant combien il serait dangereux de s'aliéner les ouvriers et combien, au contraire, il importe de les considérer comme de la famille en leur accordant ce qu'il est juste et equitable, c'est à dire, en la circonstance, ce qui est dû pour ne pas les frustrer, ce qui est dû pour ne pas frustrer les voisins qui paieraient pour celui qui ne paye pas.

Ce qui est équitable, c'est-à-dire ce qui est egal aux besoins du travailleur et aux besoins du père de famille.

Il félicite les syndiqués de l'arrondissement de l'avoir compris ainsi. Il termine par un appel à l'Union de tous pour ameliorer le sort de tous.

Exposé de M. du Fretan

Sur la production du lin, deux points principaux préoccupent aujourd'hui la culture :

1. Modification du financement. — Il regne dans ce domaine une assez grande incertitude, le financement étant conditionne par des credits budgetaires. Pour se degager de cette incertitude, on avait songé à appliquer une taxe, d'ailleurs legere, sur les textiles importes Pour l'annee en cours, la prime est maintenue au même chiffre que pour l'exercice ecoule, malgre quelques vicissitudes au cours des navettes budgétaires.

2. Répartition des primes. — Il y a un changement cette année dans cette répartition, la part de la culture etant actuellement des 2/3 pour les lins teillés en France et de 40 % pour les lins exportes Cela a souleve quelques critiques auxquelles M. du Fretay apporte une mise au point nécessaire. Pour notre departement du Nord, d'abord, il faut admettre qu'il n'a pas été lésé par la reforme, car les lins teflés forment la plus grande part. Pour la culture des autres régions non plus, puisqu'elle a été demandée et approuvee par l'immense majorité des lniculteurs, même exportateurs. De plus, la mesure a été prise régulièrement et après plusieurs avis favorables de l'A. G. R. L. des Teilleurs et du Comité central de contrôle

Elle est aussi conforme à la loi qui est faite d'abord pour les lins teilles en France et à titre exceptionnel seulement et provisoirement pour les lins exportés

Elle répond aux nécessités de la Defense Nationale, à l'intérêt du teillage et à l'intérêt des producteurs pour maintenir le teillage français.

Aussi, la question la plus importante est-elle celle du principe même de la prime qui était menacée par la hausse des lins exportés. Il importait de choisir entre la modification de la répartition et la suppression pure et simple du crédit

L'A. G. P. L. interprète de tous les liniculteurs, a préféré la modification à la suppression.

Le marché des pommes de terre

Ici, la situation est plus difficile encore. Dans des pays voisins où le marché a été bien organisé, les cours sont rémunérateurs. En Suisse, par exemple il s'établissement de 45 à 50 francs « Pointcaré » habituellement.

Chez nous on proteste, et on a tendance à réclamer imprudemment un Office de la Pomme de Terre. L'effervescence s'est même manifestée bruyamment en certains endroits de notre territoire. D'où vient donc le mal ? D'abord d'une large augmentation de la production et de la concurrence faite par des régions neuves aux anciennes régions productrices, avec de nouvelles especes Le Midi, l'Algérie remplacent leurs vignes par des pommes de terre ; la région de Nice, pour ses fleurs, agit de même ; les départements voisins, la Somme et l'Aisne ont actuellement leurs pommes de terre cotées à Paris.

Que faire devant cette situation ? Il faut d'abord prendre exemple sur les pays étrangers, et en Angleterre notamment. On a surtout realise trois choses : 1° une politique de *qualité*, par la presentation de la marchandise, surtout par qualite réelle du tubercule ; 2° une politique de *quantite* limitative de la production par une réglementation tendant à la limitation du nombre des hectares. A ce sujet, en France, il y aurait autre chose à faire d'abord : la répression du « travail noir » considerablement developpé ces derniers temps avec les loisirs laisses par les nouvelles lois sociales D'où la question de la carte professionnelle. Il n'en reste pas moins que la limitation des hectares presente chez nous de grandes difficultes et qu'il faudra faire appel à l'organisation professionnelle pour rétablir judicieusement ; 3° *politique d'élimination des excédents* Les moyens sont nombreux. Ils se resument à un écoulement de l'excédent, soit en industrie, soit pour l'alimentation du bétail à des prix relevés par une Caisse de compensation

Voilà les grandes lignes du programme en préparation dans les associations, car il y a urgence à agir. Mais la solution ne pourra être obtenue, comme chez nos voisins, que sur la base interprofessionnelle.

Allocution de M. D'Hespel

M. d'Hespel expose la doctrine et le projet de l'Union nationale des Syndicats agricoles sur la question des allocations étendues aux cultivateurs. Il donne lecture d'un vœu qu'il commente et qui est adopté par l'assemblée : Allocations payées par la collectivité au stade du premier acheteur comme pour les produits industriels et non pas par l'Etat, la solution étatiste se retournant toujours contre la culture sous forme d'impot ou de taxation de ses produits.

La preuve est faite d'ailleurs que les cultivateurs organises savent se suffire.

A l'issue de l'assemblée générale les syndiqués assistent à la messe qui est dite pour les membres défunts de l'Union.

A une heure, ils se retrouvent au nombre d'une centaine au restaurant de la Botte de Paille.

Bonne journée syndicale et professionnelle disaient en se quittant les délégués des associations de l'arrondissement.

LES NOCES DE DIAMANT D'UN MÉNAGE A ROSENDAEL

Ainsi que nous l'avons relaté, dimanche à 11 h., en l'Hôtel de Ville de ROSENDAEL, *ont été fêtées les Noces de Diamant de, époux LAFORCE-BATAILLE Une nombreuse assistance tint à manifester sa sympathie aux heureux jubilaires. La lecture de l'acte de mariage qui eut lieu dans cette même commune voici 60 ans alors que Me Philippe SCHODDUYN était Maire, fut faite parle Secrétaire de Mairie et M. MACHY, Maire, prononça une délicate allocution et rappela que M. LAFORCE était titulaire de la Médaille d'Or du Travail pour plus de 52 années de bons et loyaux services. Des fleurs furent alors remises.*

Voici les heureux jubilaires entourés des membres de leur famille et du Conseil Municipal de ROSENDAEL *à l'issue de cette cérémonie.* (Ph Lemaire)

LES ACCIDENTS DE LA ROUTE

Collision entre deux autos près de Bergues

UNE LILLOISE EST BLESSÉE

Hier, lundi, à 11 h. 30, au « Klaphouck » sur la route nationale N° 16, près de *Bergues*, M. Desimpel, cultivateur à Zégers-Cappel, dans le canton de Wormhoudt, ayant depasse en auto un attelage, se trouva face à face avec un autre véhicule.

Cet autre véhicule, piloté par M. Poigny, rue d'Arras, à *Lille*, amenait à Dunkerque M. et Mme Duyveter, de *Lille* egalement, qui se rendaient à une cérémonie de baptême chez leur gendre.

Les deux autos s'emboutirent et Mme Duyveter, blessee à la tête, dut être soignée par M. le docteur Augustin Vandaele, de Bergues. Blessure sans gravite

D'autre part, l'auteur de l'accident a été remis en liberté et il put reprendre possession de son auto qui avait été remisée dans un garage du centre. L'enquête se poursuit et le parquet de Lille a été averti.

Assemblée générale du Moto Club de Roubaix

Le président M. A. Molard ouvrit la séance à 9 h. 30, dans la salle de réunions de la « Ligue des Sports » : Il transmit aux membres les vœux adressés au Club par la Fédération motocycliste de France et par l'Amicale moticycliste de France. Le trésorier, M. Goset fit l'exposé du bilan de 1937 et de la situation financière.

Les comptes furent approuvés à l'unanimité ; le trésorier insista pour que soit constituée une commission de contrôle, qui sera composée de MM. Moulaert, Caudron, Hennebelle, Beaucamps et Desbuquuoy.

M. Arthur Molard fit un exposé sur le projet à l'étude depuis plusieurs mois, de l'achat par le Club de machines spéciales de course qui serviront à l'organisation d'épreuves sportives dans toute la région du Nord.

Le secrétaire général M. Facq-Degaey expliqua de quelle façon le Club pourra réunir les capitaux nécessaires à l'achat de ces motos, par l'émission de certificats de cotisations anticipées de 100 fr., forme prévue par la loi de 1901 qui régit les Associations sportives. Il donna toutes explications sur le fonctionnement des épreuves prévues.

Il indiqua que le Moto-Club de Roubaix est maintenant en mesure de fournir des triptyques à ses membres au prix de 15 francs.

M. Arthur Molard fit approuver la constitution de séances éducatives pour les membres, qui comprendront des cours de mécanique et de mise au point des motos et aussi des cours sur le « Droit routier ». Première séance à « La Ligue des Sports » le samedi 15 janvier à 9 h., par M. A. Molard : sujet : Le moteur.

Les assistants se séparèrent en se donnant rendez-vous pour dimanche 16 à 7 h. 30, Ligue des Sports pour la visite du Poste de Radio de Camphin.

UNE MAUVAISE CHUTE

Se trouvant en son domicile, hier matin, vers 10 h. 30, Mme veuve Parsy, née Adèle Bernard, 70 ans, demeurant 30, rue Lalande, fit une chute malencontreuse, et se fractura le péroné droit. Elle reçut les soins de M. le docteur Masure qui la fit d'admettre à l'hôpital « La Fraternité ». Son état n'est pas grave.

200 EMPLOIS

Commis Contributions Indirectes accessibles par concours 9 Mai. Hommes libérés service militaire, aucun diplôme exigé.

Ecrire :

Préparation Francis LEFEBVRE
15, Rue Viète, PARIS-XVIIe

UN BAL AU PROFIT DE L'ŒUVRE MUTUELLE DES CONVALESCENTS DE L'HOPITAL LA FRATERNITE

Le comité de l'œuvre mutuelle des convalescents de l'Hôpital de la Fraternité, organise au profit de sa caisse de secours, un bal, pour le samedi 22 janvier, à 20 h., salle de la Betterave, 175 bis, rue de Lannoy, à Roubaix, avec le concours de l'orchestre « Regina jazz ».

Des cartes sont en vente : à la Betterave, 175, bis, rue de Lannoy ; au secrétariat de l'œuvre, 78, rue Jouffroy et chez tous les membres du comité.

Le prix de la carte est de un franc, deux cartes donnent droit à l'entrée.

Des cartes sont également en vente 54, rue d'Italie.

Sociétés et Comités

CERCLE ARTISTIQUE JULES GUESDE. — Ce soir, à 19 h. 30, répétition des rôles. A 20 h., générale

ASSOCIATION SYNDICALE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE « FRANC AU DECES ». — Le Conseil d'administration annonce la mort de Mme Henri Delannoy, belle-sœur de son vice-président, M. H. Decraene, et mère de M. A. Delannoy, administrateur. Funérailles mercredi à 9 h., église Saint-Michel, Roubaix.

UNION DES COMMERCANTS DU NORD — Permanence 13, rue du Pays, de 15 h. à 17 h., ce mardi pour tous renseignements : comptabilité, fiscalité, baux commerciaux, etc...

MÉLOMANES ROUBAISIENS. — Ce mardi, à 20 h., reprise des chœurs nouveaux, partielle et générale. Instructions du président au sujet des fêtes.

CERCLE MILITAIRE. — Les personnes qui désirent assister au bal qui aura lieu samedi au Cercle de l'Industrie, doivent obligatoirement s'assurer de cartes. Prix d'entrée : 20 francs.

SYMPHONIE MARLOT-LINNÉ. — Répétition ce mardi à 20 h., rue Ingres.

SOCIÉTES SPORTIVES

FOOTBALL. — **U. F. O. L. E. P.** — Rencontres du 16 janvier :

Poule A : A. Bajllerie, W. (1) - A. Centre, W. (1). Arbitre : Derouf. Exempt : Arts. Roubaix (1).

Poule B : A. Cinq Voies, Tourcoing (1) - A. Colbert, Tourcoing (1). Arbitre : Fay Marcel. — A. Arts, Roubaix (2) - Vervicq (1). Arbitre : Derom. Exempt : Baillerie (2).

Poule C : Wattignies (1) - Wattignies (2). Arbitre : Scritte. — Lambersart (1) - Ascq (1). Arbitre : Baillerie. — Ascq (2) - A. Montesquieu, Roubaix. Arbitre : Colbert.

PING-PONG. — **Amicale Cendoresat.** — Championnat de l'U.F.O.L.E.P. : l'A.C.R. bat A.C.C.W. par 10 à 7.

Dimanche 16, A.C.R. (1A) contre A.P.B.R. (1B) sur nos tables et R.C.R. (1B) contre A.P.B.R. (1C) en match amical sur leurs tables.

L'équipe AC.A.(1C) contre A.A.R. (1B) sur leurs tables

Entraînement tous les jours, sauf samedi.

ESCRIME. — **Académie des Sports.** — Cette semaine, cours d'escrime, d'épée et de sabre. Entraînement mardi et vendredi, de 19à 21 h.

BOXE. — **Académie des Sports.** — Ce mardi à, de 17 à 20 h., leçons d'éducation physique, de boxe française et anglaise, et entraînements en vue des prochains combats

CROSS-COUNTRY. **Excelsior Roubaix-Tourcoing.** — Mercredi, à 18 h. 30, entraînement ; à 19 h., massage et bains, séance de culture physique. Vendredi, à 18 et 19 h., séances de culture physique.

PRÉPARATION MILITAIRE. — **Excelsior Roubaix-Tourcoing.** — Mercredi, à 18 h., séance de culture physique ; à 19 h. 15, théorie. Vendredi, à 18 et 19 h., séances de culture physique. Samedi, à 14 h. 30, athlétisme et agrés. Dimanche, à 9 h., tir au Tir National.

ETAT CIVIL

Naissances. — Josiane Ollivier, rue Jean-Macé, 121 ; Renée Billiet, rue Ma Campagne, 93 ; Michel Simoens, rue de la Pische-Trouée, cour Despret, 23 ; Georgette Blancke, rue du Fontenoy, 212.

Décès. — Léopold Guyon, 72 ans, rue Saint-Jean, 52 ; Fernand Lagache, 3 mois, Grande-Rue, 133 bis, cour Couteau, 4 ; Augustin Decuyper, 59 ans, rue Marie-Buisine, 109 ; Andrée Chantry, 32 ans, épouse Desfarges, rue de la Perche, Fort Sion, 48 ; Marie Masselus, 63 ans, rue Lafontaine, cour Vanhoutte, 8 ; Augustine Hiroux, 71 ans, veuve Olivier, rue Blanchemaille, 37 ; François D'Hont, 50 ans, rue de la Barbe-d'Or, cour Duyck, 2 ; Julien Daulmerie, 70 ans, Grande-Rue, 123 ; Flore Mullier, 85 ans, veuve Catteau, rue Decrème, 75.

FUNERAILLES

Vous êtes prié d'assister aux CONVOI et SERVICE de

Madame Veuve Louis CATTEAU
Née **Flore-Philomène MULLIER**

pieusement décédée à Roubaix le 10 janvier 1938 dans sa 86e année, administrée des Sacrements, lesquels auront lieu le **jeudi 13 janvier, à 9 heures, en** l'église Sainte-Elisabeth, sa paroisse.

Réunion à la maison mortuaire, 75, rue Decrème, à 8 h. 45.

De la part de :

Monsieur et Madame Georges DELESCLUSE-CATTEAU, ses enfants ;
Monsieur et Madame J. D'HEYGERE-DELESCLUSE et leur fils, ses petits-enfants ;
Les familles des feux MULLIER et CATTEAU.

Il ne sera pas envoyé de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

P. F. DESMET, rue du Moulin • Tél. 344.83

WATTRELOS

Statistique du chômage. — Le nombre de chômeurs pour le mois de décembre 1937, était de 724. Au début de la même année l'on comptait 700 chômeurs. En janvier 1936, 1.141 chômeurs étaient inscrits et en décembre de cette même année on n'en comptait plus que 888.

On remarquera que leur nombre est quelque peu diminué depuis l'année 1936.

E. P. S. O. R. du Génie. — Ce mardi 11 courant à 19 h. 30, dans la salle de l'Annexe de la Mairie, séance sous la direction du sous-lieutenant Laroy. Signature de la feuille de présence à partir de 19 h. 15.

Révision des leçons du 1er trimestre, séance très importante pour le classement de fin d'année.

Cercle du Crétinier. — Ce mardi 11, à 19 h. 30, reprise des répétitions. Café Deroo, 1, rue du Crétinier.

Etat civil. — Naissances : Robert Barbier, rue des Poilus, 2 ; Antoinette Lefebvre, rue des Poilus, 2 ; Violette Caron, rue du Vieux-Bureau, 92.

Publications : Henri Derycke, garnisseur, rue Blanche, 18 et Madeleine Vanderplaetse, voyageuse à Herseaux, sentier St-Jean-Baptiste, 68.

Décès : Henri Delcolgne, 7 jours, rue des Poilus, 2 ; Maria Delgrange, veuve Rousseau, 73 ans, rue des Poilus, 2.

CROIX

UNE FETE DE FAMILLE A L'UNION MUTUELLE CROISIENNE

Ainsi qu'il a été annoncé au cours de l'assemblée mensuelle de samedi dernier, la fête de famille de l'U.M.C. aura lieu samedi 15 janvier, à 20 h., salle du Café « A Saint-Martin », 6, rue Jean-Jaurès.

Cette fête est strictement réservée aux sociétaires et à leurs familles ; pour avoir accès dans la salle il faudra présenter la carte de société, à jour des cotisations de janvier 1938 ; ceux qui seraient démunis de cette carte, pourront en faire établir une nouvelle par les secrétaires et trésoriers qui se tiendront dans la salle du café.

Ce mardi à 20 h., réunion des membres du bureau au débit de tabac Coursier, Croix-Blanche.

Musique municipale. — Ce soir à 20 h. 15, reprise des répétitions. Communication importante en vue d'un prochain concert.

Union des Artisans du Nord. — Permanence ce mardi au Café Ste-Cécile, 1, contour St-Martin de 19 h. 30 à 20 h. 30 : Déclarations fiscales ; Paiement de cotisations.

Amis de l'U. R. S. S. — La Section de Croix des A. U. S. organise le 28 janvier à 19 h. 30, à son siège, 56, rue Courbet, une réunion publique avec le concours de M. Jean Aubert du Comité fédéral qui traitera la question suivante : « Le Livre de Kléber Legay sert-il les intérêts de la classe ouvrière ? ».

Recensement des chevaux. — Fin 1937, il existait dans la commune : 1re partie : deux chevaux hongres trop jeunes, trois chevaux réformés ; 2e partie : trois chevaux entiers, 55 chevaux hongres, 32 juments. Au total 95.

Fin 1936, il y avait en 1re partie : une jument ; en deuxième partie : 3 entiers, 72 hongres et 47 juments soit au total 122 chevaux.

Pour les vieillards de l'Hospice. — Remis au Comité de réartition : 15 fr. des amis de chez Bouttevillle, 54, rue A. France, quête faite à l'occasion d'une ducasse à pierrots.

Football. — Sports Travaillistes de Croix bat l'A. C. P. Sud-Lille ar 8 à 0. — Match de championnat joué le 9 janvier au Stade Gustave Sandras devant plusieurs centaines de spectateurs. Cette rencontre qui opposait les deux leaders de la division a été très pénible par suite du terrain lourd, les joueurs terminant complètement épuisés.

Les Travaillistes Croisiens, plus en souffle et faisant preuve d'un cran admirable forcèrent la victoire. Signalons la brillante partie du goal Lillois.

Etat civil. — Naissance : Josette Louveau, (rue des Ogiers, 177), rue Lamartine, 18.

Décès : Angélique Roussel, Vve Cattoire, 84 ans, rue Colmar, Fort Boulangé, 6 ; Michel Duquesnoit, 1 an, rue Gustave-Dubled, 3 ; Emma Vanthieghem, épouse Sébille, 66 ans, rue des Ogiers, 253.

RECHERCHES SUR L'EPILEPSIE

Dans un but scientifique, il est demandé aux malades atteints d'épilepsie de vouloir bien adresser à M. le Médecin-Chef du Laboratoire de Neurologie, 83, Rue de la Joliette à Marseille un échantillon d'urine à analyser Pour que ce liquide se conserve pendant le transport, il suffit de demander à ce laboratoire un flacon conservateur spécial dont le port est gratuit, comme l'analyse.

Les éléments anormaux qui peuvent être ainsi découverts permettent la mise au point d'un traitement exactement adapté à chaque malade et entraînant immédiatement la disparition complète et définitive des crises. 9081

WASQUEHAL

A la « Pédale-Club Wasquehalienne ». — Ce nouveau club d'encouragement aux sports a tenu sa réunion de création dimanche, à 10 h. 30, au siège, café R. Corbusier, 33, rue de Marcq, sous la présidence de M. Crépel, entouré des membres du comité. Après l'adoption des statuts de la société il fut décidé d'organiser un tournoi de dès le dimanche 27 février, au profit du club. Les jeux dotés de 175 fr. de prix auront lieu chez Verscheuren, Vve Roeland, Surmont, Corbusier, Vandeplanche, Delaere, rue de Marcq et chez G. Caby, rue de Lille. Rebattage le même jour à 20 h. 30, au siège.

Gymnastique l'Espérance. — Mercredi et vendredi, entraînement au local, rue J.-Mace, pupilles à 18 h. 30, adultes à 20 h.

Familles nombreuses. — Paiement des primes mensuelles, trimestrielles et semestrielles d'encouragement, mercredi 12 janvier, de 14 à 16 h., à la mairie.

Allocations aux vieillards et autres. — Paiement des allocations mensuelles aux vieillards, infirmes et incurables, à la Recette municipale, 12, rue Ferrer, jeudi 13 janvier, de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Consultation des nourrissons. — Mardi pas de consultation. Jeudi, à 14 h. 30, à la salle annexe rue de Roubaix, pour les mamans du Capreau (lettres E à Z). Présence obligatoire pour les nourrices et les mères percevant la prime d'allaitement maternel.

« Amis de aWsquehal ». — Mercredi 12, à 19 h., salle des fêtes rue Jean-Macé, réunion du comité

436 véhicules automobiles. — Le recensement annuel des véhicules automobiles arrêté à la date du 1er janvier, a donné les résultats ci-après : 260 voitures

Mais lessiver le linge est rapidement fait
Si vous le lessivez avec « BLANCO-COMPLET »
La poudre de savon la plus oxygénée
Qui rend le linge blanc sans rien y ajouter. 250

ROUBAIX

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél 351-17). — Dépôt de vente : 36, r. du Collège

La victime de l'accident de l'avenue Jean-Jaurès est décédée

Dimanche 2 janvier, vers 18 h. 30, en traversant la chaussée de l'avenue Jean-Jaurès, à hauteur de la rue de l'Avenir un pensionnaire de l'hospice Barbieux, M. Charles Nivesse, 73 ans, fut tamponné par une voiture automobile dont le conducteur continua sa route vers le boulevard de Paris. Le septuagénaire reçut les soins de M. le docteur Prouvost qui releva une grave blessure à l'arcade sourcilière droite. La victime, qui se plaignait également de douleurs internes, fut admise à l'hôpital « La Fraternité ». Malgré les so